

Exemple de lettre d'affirmation de la direction

Bien que les demandes de déclarations adressées à la direction sur certaines questions puissent servir à attirer son attention sur celles-ci et, par conséquent, inciter cette dernière à examiner plus en détail ces questions qu'elle ne le ferait habituellement, le commissaire garde à l'esprit que l'utilisation des déclarations de la direction comme éléments probants est soumise à certaines limites.]

(Papier à en-tête de l'entité)

(A l'attention du Commissaire)

(Date)

Cette lettre d'affirmation s'inscrit dans le cadre de votre contrôle des comptes annuels (ou consolidés) de la société ABC pour l'exercice clos le 31 décembre 20X1 visant à exprimer une opinion sur la question si les comptes annuels (ou consolidés) donnent une image fidèle [*du patrimoine de l'entité au 31 décembre 20X1, de sa situation financière et de ses résultats*¹] pour l'exercice clos à cette date, conformément à (*indiquer le référentiel comptable applicable*).

1. En vertu de la loi, nous sommes responsables de l'établissement et de la présentation sincère des comptes annuels statutaires (ou consolidés), conformément à (*indiquer le référentiel comptable applicable*)⁽²⁾;
2. Nous reconnaissons notre responsabilité dans la conception et la mise en place d'un contrôle interne afin d'atteindre l'objectif de l'entité relatif à l'établissement de l'information financière, y compris la conception et la mise en place de contrôles internes destinés à prévenir et à détecter les fraudes et les erreurs ;

¹ Si le référentiel IFRS est le référentiel comptable applicable, le libellé suivant est utilisé : « *de la situation financière de l'entité au 31 décembre 20X1, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie* ».

² Si nécessaire, ajouter « au nom de l'organe de gestion (ou d'un organe similaire) »

3. Les comptes annuels (ou consolidés) ne contiennent pas d'anomalies significatives. Nous sommes d'avis que l'incidence d'anomalies non-corrigées sur les comptes annuels (ou consolidés), considérées individuellement ou dans leur globalité, n'est pas significative. Une liste d'anomalies non-corrigées est annexée à cette lettre (*if not applicable, please indicate "N/A"*);
4. Nous confirmons vous avoir communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les comptes annuels (ou consolidés) comportent des anomalies significatives provenant de fraudes (*if no such risks are identified, please mention the outcome of your assessment*);
5. Nous confirmons vous avoir signalé tous les faits liés à des fraudes commises ou suspectées dans l'entité, dont nous avons eu connaissance et impliquant :
 - (i) la direction,
 - (ii) des employés ayant un rôle important dans le cadre du contrôle interne, ou
 - (iii) d'autres personnes dès lors que la fraude pourrait avoir un impact significatif sur les comptes annuels (ou consolidés)

(please mention the facts you have disclosed)
6. Nous confirmons vous avoir signalé toute allégation de fraudes commises ou suspectées ayant un impact sur les comptes annuels (ou consolidés) de l'entité, dont nous avons eu connaissance, par des membres du personnel, des anciens membres du personnel, des analystes, les autorités de contrôle ou autres. (*please mention the allegations of fraude or suspected fraud*)
7. Nous confirmons vous avoir communiqué tous les cas, avérés ou non avérés, de non-respect des dispositions légales et réglementaires dont l'effet doit être pris en compte dans l'établissement des comptes annuels (ou consolidés) ;
8. Nous sommes d'avis que toutes les hypothèses majeures retenues, en matière d'évaluations en juste valeur et à d'informations fournies les concernant, sont raisonnables, et que celles-ci reflètent correctement nos intentions et notre capacité à mener un plan d'action spécifique au nom de l'entité (*if not applicable, please indicate "N/A"*).

9. Nous sommes d'avis que les méthodes d'évaluation, y compris les hypothèses retenues par la direction pour déterminer les justes valeurs dans le contexte du (référentiel comptable), ainsi que la permanence de ces méthodes sont appropriées (*if not applicable, please indicate "N/A"*).

Nous vous confirmons, au mieux de nos connaissances et en toute bonne foi, que :

10. Tous les événements postérieurs à la date de clôture qui nécessiteraient un ajustement des comptes annuels (ou consolidés), ou une information fournie dans ceux-ci, en conformité avec (le référentiel comptable), ont été identifiés ;
11. Nous vous avons mis à votre disposition l'ensemble de la comptabilité, tous les livres comptables, toute la documentation y afférente, tous les procès-verbaux des assemblées d'actionnaires et des réunions des organes de gestion, de direction et de supervision et toute information pertinente au contrôle.
12. Nous vous avons communiqué tous les projets ou intentions susceptibles d'altérer de manière significative la valeur comptable des actifs et des passifs ou leur classification. Le cas échéant, des informations y relatives ont été fournies dans les comptes annuels (ou consolidés) en conformité avec (le référentiel comptable) ;
13. Toutes les transactions ont été correctement enregistrées et, si nécessaire, ont fait l'objet d'une information appropriée fournie dans les comptes annuels (ou consolidés). Nous avons enregistré ou, le cas échéant, décrit tous les passifs, y compris les passifs réels ou éventuels, et des informations ont été fournies les concernant en conformité avec (le référentiel comptable), plus spécifiquement les litiges, les engagements financiers significatifs (p.ex. ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers) et tous les engagements non repris dans le bilan ;
14. La société dispose d'un titre valable des, ou contrôle tous ses, actifs contenus dans les comptes annuels (ou consolidés) et des informations ont été fournies sur les sûretés réelles ou autres, en conformité avec (le référentiel comptable) ;

15. Notre société s'est conformée à toutes les dispositions contractuelles dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels (ou consolidés). Nous n'avons connaissance d'aucune violation des règles des autorités de contrôle susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes.
16. Tous les événements ou questions qui, selon (**le référentiel comptable**), nécessiteraient une correction des chiffres comparatives, ont été identifiés ; (*if not applicable, please indicate "N/A"*)
17. Nous confirmons l'exhaustivité des informations fournies concernant l'identification des parties liées, telles que définies par (**le référentiel comptable**) ;
18. Les informations fournies dans les comptes annuels (ou consolidés) relatives aux parties liées sont en conformité avec les dispositions (**du référentiel comptable**).
19. Nous sommes informés de la Loi du 11 janvier 1993 concernant la lutte contre le blanchiment d'argent, modifiée le 12 janvier 2004. De bonne foi et au mieux de nos connaissances,
- (a) Toutes les transactions intervenues durant l'exercice sont de nature commerciale fiable et sont cohérentes avec l'objet social de la société tel qu'il figure dans nos statuts ;
 - (b) Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de transaction cash pour un montant dépassant le seuil légal de 15.000 EUR ; Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de transaction immobilière dont le montant en espèces dépasse les 10% du montant total ou le seuil de 15.000 EUR ;
 - (c) Il n'y a pas eu de transaction de transit de fonds de tiers par les comptes de la société;
 - (d) Il n'y a pas eu de transaction avec des entités ou personnes enregistrées dans des pays qualifiés de non coopératifs par la « Financial Action Group (FAG) » ou l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (liste actuelle des pays non-coopératifs du FAG : les Iles Cook, l'Indonésie, le Myanmar, le Nauru, le Nigeria et les Philippines) & (liste actuelle des paradis fiscaux non-coopératifs de

l'OCDE: L'Andorre, le Liberia, La Principauté de Liechtenstein, La République des Îles Marshall et la Principauté de Monaco), à l'exception de: ... ;

- (e) Il n'y a pas de participations, de souscriptions à des augmentations de capital ou de prêts d'entités enregistrées dans d'autres paradis fiscaux/centres offshore, à l'exception de ...”

20. Toute information relative à des cas de conflits d'intérêts, tels que définis dans le Code des sociétés (ou dans des lois et réglementations y relatives) a été communiquée au commissaire.

(Administrateur délégué)

(Directeur général)

(Directeur financier)

(Autre personne ou organe concerné(e))